

RAPPORT 2025

SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Tourcoing

ÉDITO

La Ville de Tourcoing est pleinement engagée face aux défis de demain !

Vous l'avez sûrement constaté, de grands changements ont déjà été réalisés dans nos rues : plantations d'arbres, création d'îlots de fraîcheur, passage en éclairage LED, et développement des mobilités douces. Autant d'actions concrètes qui contribuent à faire de Tourcoing une ville plus durable.

Mais notre engagement va bien au-delà des infrastructures. Nous œuvrons également à accompagner les Tourquennois dans cette transition vers un mode de vie plus respectueux de l'environnement. Nous tenons à rappeler que notre Ville fait partie du Programme Territoire Engagé Transition Écologique de l'ADEME, notre feuille de route vers la transition écologique.

Ensemble, nous construisons une ville non seulement plus propre et plus durable, mais aussi plus harmonieuse et agréable à vivre. Car, en effet, nous le savons, un cadre de vie plus agréable passe par un cadre de vie plus végétal !

Ainsi, vous découvrirez dans ce rapport l'ensemble des actions mises en place par la Ville de Tourcoing pour relever les défis de demain !



Doriane BÉCUE
Maire de Tourcoing



Jean-Baptiste GLORIEUX
Adjoint au Maire,
chargé des Parcs
et Jardins et de l'Environnement



SOMMAIRE

3. ÉDITO

7. PRÉAMBULE RAPPELANT LE CADRE LÉGISLATIF

8. PANORAMA ILLUSTRÉ DE L'ANNÉE 2024

• **PARTIE 1 : S'ADAPTER AUX ENJEUX CLIMATIQUES**

10. PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

12. ÉCLAIRAGE PUBLIC

13. DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES

14. HABITAT ET AMÉNAGEMENT

15. FOCUS SUR LE LABEL TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

• **PARTIE 2 : DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ**

16. PARCS ET JARDINS À TOURCOING

18. REVÉGÉ TALISATION ET DÉBITUMISATION DE L'ESPACE PUBLIC

19. HABITANTS AU COEUR DE L'ACTION POUR LA NATURE

20. BIEN-ÊTRE ANIMAL

21. SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE FOURRIÈRE MUNICIPALE

21. GESTION DES FRELONS ASIATIQUES

• **PARTIE 3 : FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE
ET LA SOLIDARITÉ DANS LES QUARTIERS ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS**

22. GRANDS PROJETS ET PROJETS URBAINS

31. BILAN DES CITÉS ÉDUCATIVES

32. SENSIBILISATIONS DU GRAND PUBLIC

33. RAYONNEMENT CULTUREL

34. CONTRAT DE VILLE ET DES SOLIDARITÉS ET LA POLITIQUE DE LA VILLE

37. FOCUS SUR LES ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE DES CRÈCHES MUNICIPALES

• **PARTIE 4 : DÉVELOPPER DES MODES DE PRODUCTION
ET DE CONSOMMATION PLUS DURABLES**

39. GESTION ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

41. RESTAURATION MUNICIPALE

42. FOCUS SUR LA SERD 2024

• **PARTIE 5 : VERS UNE ADMINISTRATION PLUS DURABLE**

43. POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS

45. POLITIQUE D'ACHAT ET DE COMMANDE PUBLIQUE ÉCORESPONSABLE POUR LA VILLE

45. STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CCAS DE TOURCOING

45. SENSIBILISATION ET MOBILISATION DES AGENTS

46. FOCUS SUR LA POLITIQUE DE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

47. • **CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES**



PRÉAMBULE RAPPELANT LE CADRE LÉGISLATIF

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement créé un article L2311-1-1 dans le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), qui prévoit, pour les communes de plus de 50 000 habitants, l'obligation de présenter un rapport sur la situation en matière de développement durable.

Article L2311-1-1 CGCT

« Dans les communes de plus de 50 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le maire présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Le contenu de ce rapport et, si nécessaire, les modalités de son élaboration sont fixés par décret. »

Le décret d'application (décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales) de cette loi précise le contenu de ce rapport :

Article D. 2311-15 CGCT

« Le rapport prévu à l'article L. 2311-1-1 décrit, sous forme de synthèse, la situation en matière de développement durable de la collectivité à partir des évaluations, documents et bilans produits par la commune sur une base volontaire ou prévus par un texte législatif ou réglementaire. Ce rapport comporte, au regard des cinq finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement :

- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité ;
- le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

Ces bilans comportent en outre une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes.

Cette analyse peut être élaborée à partir du cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux mentionné au deuxième alinéa de l'article 254 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement. »

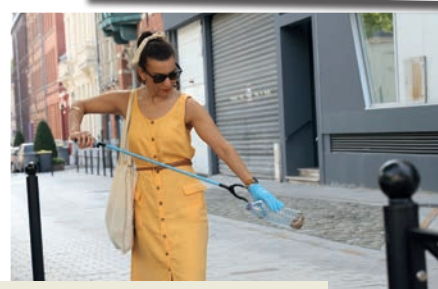
Ainsi, le présent rapport répertorie, de manière synthétique et non exhaustive, les principaux projets et actions mis en œuvre en 2024 à Tourcoing s'agissant du développement durable, tant sur le plan externe que sur le plan interne à la collectivité.

Les éléments retenus pour figurer dans ce rapport ont été sélectionnés en tenant compte des cinq finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources, ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- La transition vers une économie circulaire.

PANORAMA ILLUSTRÉ DE L'ANNÉE 2024

MARS : INAUGURATION ET PLANTATIONS PARC DE LA COTONNIÈRE



AOÛT : RAMASSAGE MÉGOTS



AVRIL : ÉCLAIRAGE LED



VISITE SQUARE PARSY



BALADE SUR LA VOIE VERTE



SEPTEMBRE : PLANTATIONS QUAI DU HAVRE



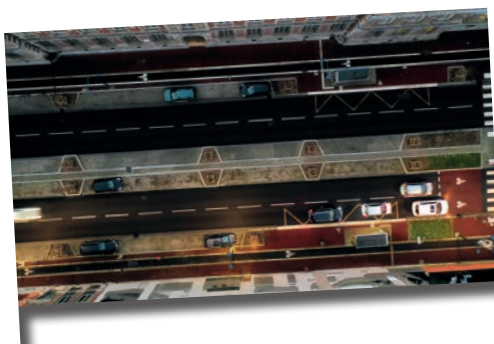
OCTOBRE : INAUGURATION QUAI CENTRAL



NOVEMBRE : PARCS ET JARDINS DE TOURCOING



DÉCEMBRE : PLANTATIONS CENTRE-VILLE



DÉCEMBRE : PLANTATIONS BOULEVARD GAMBETTA



1

S'ADAPTER AUX ENJEUX CLIMATIQUES

➤ PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE :

Pour la période 2018-2026, la Ville a confié à la société Dalkia la modernisation et l'exploitation/maintenance des installations de chauffage de ses 89 bâtiments, afin de poursuivre son engagement dans la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre liées à ses bâtiments municipaux. Un premier contrat avait permis, grâce à près de 3 000 000 € d'investissement sur 8 ans (2010-2018), **de diminuer de 24% ses consommations énergétiques, et de 26% les émissions de gaz à effet de serre relatifs au chauffage des bâtiments** (notamment par l'installation de chaudières biomasse).

Ce deuxième contrat permet à la Ville de poursuivre ses efforts avec un objectif de **réduction de près de 21% de consommation d'énergie et d'éviter l'émission de plus de 6 500 tonnes de CO²**.

Le prestataire Dalkia poursuit ses accompagnements en matière de sensibilisation des usagers depuis la rentrée scolaire. **Entre janvier et avril 2024, puis entre octobre et décembre 2024, ce sont 13 classes de 7 écoles différentes qui ont reçu ces ateliers, pour environ 215 enfants sensibilisés (classes de CE2 et CM1).**

En ce qui concerne l'éclairage des bâtiments municipaux, plusieurs travaux ont été effectués en 2024, incluant les luminaires à LED :

- Hôtel de Ville, salle des fêtes : passage des éclairages du lustre et des contours de la salle avec des spots LED → gain de 6 442 Watts, soit une baisse de 60% de la puissance ;
- École primaire Racine : remplacement des éclairages existants par des éclairages LED dans les classes, circulation, sanitaires et salle d'activité → gain de 5 010 Watts ;
- École primaire Paul Bert : remplacement des éclairages existants par des éclairages LED dans les classes, circulation, sanitaires et salle d'activité ;
- Ludomédiathèque Colette : remplacement des éclairages existants par des éclairages LED dans les bureaux, circulations, sanitaires et salles d'activités → gain de 4 272 Watts, soit une baisse de 32% de la puissance ;
- Médiathèque André Malraux : remplacement des éclairages existants par des éclairages LED dans la salle de consultation des archives et la médiathèque enfant ;
- Jardin botanique, serres pédagogiques : remplacement des éclairages existants par des éclairages LED adaptés à l'environnement → gain de 6 000 Watts, soit une baisse de 58% de la puissance ;
- Église Sainte Anne : remplacement des éclairages existants par des éclairages LED dans les 2 chapelles rénovées, le narthex, la nef, les bas-côtés, le transept et le cœur. Remplacement des éclairages de la chapelle d'hiver → gain de 4 869 watts, soit une baisse de 68% de la puissance ;

- Salle des sports Edouard Herriot : remplacement des éclairages existants par des éclairages LED dans la salle et des éclairages LED à détection dans les vestiaires → gain de 2 000 watts, soit une baisse de 65% de la puissance ;
- Palais des Sports : remplacement des éclairages existants par des éclairages LED dans les salles de judo, danse, clubhouse, bureaux, sanitaires → gain de 25 000 watts, soit une baisse de 63% de la puissance ;
- Complexe sportif l'Atelier : remplacement des éclairages existants par des éclairages LED dans les salles de tir à l'arc, boulodrome, judo, boxe, karaté, danse, musculation → gain de 21 330 watts, soit une baisse de 52% de la puissance ;
- Salle de sports Christian d'Oriola : remplacement des éclairages existants par des éclairages LED dans les salles d'escrime et de ping-pong → gain de 12 480 watts, soit une baisse de 67% de la puissance.



Remplacement de l'éclairage de la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville



Remplacement de l'éclairage dans la salle de sports Édouard Herriot



Remplacement de l'éclairage dans la salle de sports Christian d'Oriola



Passage de l'éclairage en LED du boulevard Gambetta

➤ ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de sa politique de sobriété énergétique, la Ville a fait le choix de n'allumer qu'1 mât sur 2 sauf aux abords des écoles et des passages piétons pour assurer la sécurité à partir de l'automne 2022. Il a également été décidé d'accélérer la rénovation de l'éclairage public pour un passage en LED (programme initialement prévu en 10 ans, ramené à 5 ans).

En 2024, 1 137 ampoules ont été remplacées, dont le boulevard Gambetta. À ce jour, le parc a été remplacé d'environ 40%. En 2027, l'éclairage de la ville devrait être complètement équipée en LED.



➤ DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES

Suite à l'obtention en 2019 d'une labellisation dans le cadre de l'appel à projets de l'ADEME « Vélos et territoires » un schéma directeur cyclable a été réalisé. Ce schéma comporte trois volets : **réseau cyclable, stationnement et services, et actions d'accompagnement**. L'objectif du schéma directeur cyclable est de reconstituer un « système vélo », c'est-à-dire l'ensemble des aménagements, des matériels, des services, des règlements, des informations et des formations permettant d'assurer sur un territoire une pratique du vélo efficace, confortable et sûre. Ce plan vélo ambitieux a été voté le 18 juillet 2020 lors du Conseil municipal.



- 2020 : 18 arceaux et 42 accroches-vélos ;
- 2021 : 95 arceaux vélo ainsi que 20 supports multi-cycles (tourbillons) qui ont été installés dans les écoles de la Ville, offrant ainsi 247 nouvelles places de stationnement vélo ;
- 2022 : 127 nouveaux arceaux ont été installés ;
- 2024 : 67 nouveaux arceaux pour un total de 1 044 répertoriés sur la Ville.

Les emplacements de stationnement vélo (avec les stations V'Lille et VAE) sont consultables sur la carte interactive de la Ville, disponible sur le site internet. Il est à noter qu'un nouvel abri à vélo a été mis en service par Ilévia sur le parvis de la gare depuis le 1^{er} janvier 2025.

L'ensemble du territoire en zone 30 a également été mis en place par la Ville de Tourcoing. L'objectif de l'équipe municipale est d'apaiser la circulation, de renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes, tout en réduisant les nuisances sonores.



Des marques sur la chaussée signalent une Zone 30 (la Ville, désireuse de réduire la pollution visuelle, n'installe pas de panneaux de signalisation, dans la perspective où sera concerné tout le territoire). La mise en place du double sens cyclable et la mise en place de la priorité à droite sont facilitées par l'aménagement des zones 30.

D'ici la fin de l'année 2025, toute la Ville sera classée en zone 30 (à l'exception des axes structurants comme le boulevard industriel et le boulevard Gambetta).

➤ HABITAT ET AMÉNAGEMENT

• PARTENARIAT AVEC L'ADIL ET L'ESPACE INFO ÉNERGIE AU SEIN DE L'HÔTEL DE VILLE

Depuis plusieurs années, la Ville, avec l'appui du Département du Nord et de la Métropole Européenne de Lille, s'est inscrite dans une politique de soutien aux porteurs de projets se positionnant dans les économies d'énergie et dans la maîtrise des factures liées aux consommations énergétiques. Ces « espaces Conseil FAIRE », ont été renommés « Espace Conseil France Renov' » (service public unique de la rénovation de l'habitat). En 2024, l'espace « France renov' » de Tourcoing a réalisé 535 actes d'informations (conseils, diagnostics, points d'informations).

• JEUDIS DE LA RÉNOVATION

Entre septembre et décembre 2024, de nouveaux ateliers à destination du grand public ont été proposés afin d'accompagner les propriétaires tourquennois dans leurs travaux de rénovation. Ces ateliers avaient pour thème : les aides financières, les responsabilités du conseil syndical, « qu'est-ce qu'une copropriété et pourquoi lancer une rénovation », la baisse des charges dans une copropriété et « comment adapter son logement à une perte d'autonomie ? »

Cette année encore, les ateliers ont rencontré un grand succès : plus de 45 Tourquennois se sont déplacés. Il est prévu une nouvelle édition en 2025.

• TERRITOIRE ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

La Ville de Tourcoing est lauréate, parmi onze territoires au niveau national, du programme « Territoire zéro exclusion énergétique » (TZEE), dont l'objectif est de développer une méthodologie innovante d'éradication de la grande précarité énergétique, sur des territoires démonstrateurs.

Le quartier retenu pour cette expérimentation est celui des Phalempins, qui présente des enjeux considérables au regard des caractéristiques du parc de logement (précarité énergétique importante, constructions majoritairement en bande, étroites, en briques, etc.)

À l'échelle nationale et à horizon 2026, le programme TZEE se donne pour objectifs :

- L'accompagnement social, technique et financier global de 3 000 ménages dans leurs travaux de rénovation ;
- La formation de 1 200 acteurs ;
- La création de 14 collectifs d'acteurs.

En 2024, l'association TZEE débutera le déploiement opérationnel du dispositif, à la suite du recrutement de « l'ensemble territorial », en charge de la coordination du dispositif à l'échelle territoriale et de la sensibilisation de l'ensemble des acteurs locaux. Tout au long de l'année, diverses actions de contact et d'information ont été entreprises afin de mettre en relation les ménages avec le programme. On peut voir les premiers résultats :

- Une vingtaine d'individus ont adhéré au programme ;
- Une centaine d'individus ont reçu un conseil ;
- Un chantier a été lancé.



www.territoiresentransitions.fr

**TERRITOIRES
ZER**  **EXCLUSION
ENERGÉTIQUE** | **STOP**
A L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE



- **FOCUS SUR LA LABELLISATION « TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE ® »**

La labellisation Cit'ergie® est un programme européen qui récompense les collectivités qui œuvrent à diminuer leur consommation d'énergie et en matière de lutte contre le changement climatique.

De 2018 à fin 2021, la Ville a été accompagnée par le bureau d'études « ALNAIR Environnement » pour faire un état des lieux sur ses projets climat-air-énergie, structurer son plan d'action et mettre en œuvre une démarche de projet volontariste et transversale. La Ville a ainsi obtenu le label « Cap Cit'ergie® » 2 étoiles, lors de la commission nationale du label qui s'est réunie en juillet 2019.

En 2020, le label Cit'ergie® a changé de dénomination : il est devenu le programme « Territoire engagé transition écologique® », label Climat-Air-Energie, tout en gardant les mêmes objectifs.

En 2024, la Ville a recruté le bureau d'études « JPC Partner » pour l'accompagner dans le renouvellement de son label. Après un travail d'état des lieux, un plan d'actions a été défini avec l'ensemble des directions impliquées. L'ensemble de la démarche a été validé en comité de pilotage lors d'une délibération en juin 2024. Le dossier de renouvellement du label a ensuite été déposé auprès de l'ADEME en novembre 2024, avec un passage en commission fin 2024.

La Ville s'est vue renouvelée ses deux étoiles en janvier 2025





En 2024,
ce sont 5 000 m² supplémentaires
qui ont été végétalisés
avec des opérations remarquables,
dont le boulevard Gambetta
(3 500 m² pour la totalité du projet)
et le parc de la Cotonnière.

Ce sont 264 nouveaux arbres plantés en 2024 :
162 sur le boulevard Gambetta
et 64 dans le Parc de la Cotonnière.



LES PARCS ET JARDINS À TOURCOING ET LA PRODUCTION FLORALE

28 PARCS, JARDINS, SQUARES SUR PLUS DE 120 HECTARES

PLUS DE 330 VARIÉTÉS VÉGÉTALES DIFFÉRENTES

10 866 ARBRES ENTRETENUS PAR LA VILLE

ET 4 500 ARBRES ESTIMÉS SUR LES BERGES DU CANAL

LES CHIFFRES DE PRODUCTION 2024

PLANTES ANNUELLES : 40 759

PLANTES BISANNUELLES : 29 380

CHRYSANTHÈMES : 450

VIVACES : 9 309

BULBES : 64 124

PLANTES POTAGÈRES : 4 500

PLANTES VERTES : 150

RE-VÉGÉTALISATION ET DÉBITUMISATION DE L'ESPACE PUBLIC

La priorité de l'équipe municipale est de végétaliser au maximum le territoire et de rééquilibrer les usages pour un meilleur cadre de vie.

La Ville de Tourcoing travaille à faire évoluer et adapter les espaces publics aux attentes et usages actuels et futurs :

1. Optimisation de l'utilisation des espaces pour divers usages : modes actifs (piétons, cyclistes), transports en commun et automobile (création autant que possible de pistes cyclables en site propre, généralisation du double sens cyclable par la mise en sens unique de certaines voies, etc.)
2. La circulation sera assouplie et l'ensemble du territoire tourquennois adoptera progressivement une limite de vitesse de 30 km/h (à l'exception des axes structurants tels que la ceinture verte, le boulevard Gambetta et l'avenue de la Marne), ce qui aura également un impact sur le volume d'émissions de gaz à effet de serre provenant des véhicules ;
3. Discussion conjointe avec la Métropole Européenne de Lille concernant les matériaux à utiliser pour réduire l'effet Albedo* et la réverbération thermique durant les périodes de chaleur intense ;
4. Augmentation de la végétalisation dans les projets de réhabilitation de routes, incluant au minimum 15% d'espaces verts ;
5. Élaboration de solutions agiles de végétalisation dans les domaines où l'espace est restreint ou pour améliorer l'intégration des mobiliers urbains peu attrayants : notamment la réalisation de barrières végétalisées (comme sur la rue du Général Leclerc) qui favorisent la création d'un véritable mur végétal sur une largeur réduite, ou encore les « Verts en Ville » ;
6. Optimisation de la gestion de l'eau : application d'arbres de pluie pour l'infiltration des eaux de pluie provenant des routes, remise en pleine terre des jardinières (débitumisation) afin de réduire le besoin en arrosage et assurer la durabilité des espaces ;
7. Mise en place de zones rafraîchissantes et d'espaces verts urbains pour assurer un confort d'utilisation et de vie lors de fortes chaleurs.

Ces axes ont notamment été appliqués dans les derniers projets urbains de la Ville, tels que le boulevard Gambetta, le quai du Havre, le parc de la Cotonnière et la Ceinture Verte.

*part d'énergie solaire réfléchi par rapport à celle reçue

➤ HABITANTS AU COEUR DE L'ACTION POUR LA NATURE : LE VERT EN VILLE

Soucieuse de son patrimoine vert, la Ville s'est fixée pour objectif d'accroître de façon significative le nombre de végétaux sur son territoire, tant pour la qualité de son cadre de vie que pour favoriser la biodiversité. L'opération « Vert en ville » est l'occasion pour tous les habitants de parer leurs murs et façades de verdure, et de favoriser ainsi la nature en ville.

L'opération repose sur une étroite collaboration entre la Ville et les habitants : la Ville se charge de fournir les végétaux et la terre végétale, conseille les habitants et réalise la plantation des végétaux avec eux, et suit les travaux de terrassement des trottoirs, alors que les habitants participent à la plantation avec les agents municipaux, s'occupent de l'entretien des végétaux, et se chargent de l'achat et de l'installation des supports muraux ou des systèmes de protection de la plante, si cela est nécessaire.

Si entre 2015 et 2018, une trentaine de « Vert en ville » était réalisée chaque année, en 2024 pas moins de 67 « Vert en ville » ont été programmés et réalisés. La priorité a été donnée aux quartiers les plus denses et les plus minéraux (Phalempins, Flocon Blanche porte, Croix Rouge, Virolois).



Végétalisation des façades

➤ BIEN-ÊTRE ANIMAL

La Ville de Tourcoing peut compter sur l'appui de 6 associations (la Société Protectrice des Animaux de Tourcoing (SPA), les Restos des chats et compagnie, Action Adoption, association NOA [Nord Animaux], la Ligue Protectrice des Animaux, le Réseau SOS Faune Sauvage). Chacune a son rayon d'action spécialisé, ce qui permet d'avoir des compétences variées qui se complètent. L'objectif principal est d'améliorer les conditions de vie des animaux de Tourcoing.

La Ville s'appuie sur ces associations dans de nombreux projets et les associe lors de la commission annuelle « animal en ville ».

- Afin d'éviter une augmentation croissante des chats errants, la Ville a mis en place une campagne de stérilisation en partenariat avec la SPA. La campagne est aussi bien éligible aux chats privés qu'aux chats errants. Une aide financière de 50 € par animal existe et jusqu'à 3 animaux par foyer, sous réserve des conditions d'éligibilité.



Portes Ouvertes SPA Tourcoing



Parc Clemenceau

- La gestion des colonies de pigeons sur le territoire tourquennois se fait à l'aide de 2 pigeonniers municipaux (situés au jardin Botanique et au square Parsy). Cela permet de réguler la population de pigeons, avec l'aide de bénévoles de la SPA, sans maltraitance animale (retrait des œufs).

- La Ville de Tourcoing facilite la cohabitation avec nos amis à quatre pattes. Pour cela, il existe 8 parcs ou espaces canins (rue du Sentier, rue Claude Bernard, place Foch, place des Phalempins, rue Verte, parvis du Corbusier, parc Clemenceau, parc de la Cotonnière inauguré en 2024). Ils permettent aux habitants de lâcher les animaux de compagnie afin qu'ils jouent librement avec leurs congénères.



Portes Ouvertes SPA Tourcoing



Parc canin de la Cotonnière

➤ SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE (SIVU) FOURRIÈRE MUNICIPALE

En application de l'article L211-24 du code rural et de la pêche maritime, chaque commune doit disposer d'une fourrière apte à l'accueil et à la garde, dans des conditions permettant de veiller à leur bien-être et à leur santé, des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation. Cette fourrière peut être mutualisée avec un autre établissement public de coopération intercommunale ou avec un syndicat mixte fermé.

Par ailleurs, le Maire détient un pouvoir de police concernant la divagation des animaux malfaisants ou féroces (Article L2212-2 du CGCT).

Pour permettre l'exercice mutualisé de ces compétences et afin d'apporter des solutions durables, un travail s'est engagé avec de nombreuses communes et a permis de faire émerger plusieurs propositions.

L'option retenue pour porter la solution pérenne est celle de la création d'un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) composé de communes des territoires de la Métropole Européenne de Lille et de la Communauté de Communes du Pévèle Carembault. Cette structure permettra d'offrir un service de qualité,

et de mutualiser les dépenses de structure et de personnel.

Ainsi, par délibération n°40 du 5 décembre 2022, le Conseil municipal de Tourcoing a sollicité la création du SIVU pour la gestion de la fourrière pour animaux errants et a validé les projets de statuts afférents. Cette demande, initiée par la Ville de Tourcoing, constitua la première étape de la création du futur SIVU.

Ayant obtenu la majorité requise, soit par approbation expresse des Conseils Municipaux concernés, soit par silence de ces derniers dans un délai de trois mois suivant la notification de l'arrêté préfectoral susvisé, le Préfet du Nord a acté la création du syndicat intercommunal à vocation unique par arrêté Préfectoral du 1^{er} août 2023.

La Ville de Tourcoing poursuit le pilotage du SIVU par la mise à disposition d'agents (commande publique, juristes), de matériels et gère aujourd'hui administrativement le SIVU. De plus, la Ville accompagne l'acquisition du futur site à Halluin pour la construction d'une fourrière et d'un refuge.

➤ GESTION DES FRELONS ASIATIQUES

Afin d'éviter la prolifération des frelons asiatiques qui sont dangereux pour la biodiversité et les hommes, la Ville de Tourcoing a mis en place une aide de 150 €, destinée à tout propriétaire tourquennois qui doit faire face à un nid. Cette demande est à effectuer auprès des Parcs et Jardins. En 2024, 21 aides ont été accordées, soit un montant total de 3 150 €.



» GRANDS PROJETS ET PROJETS URBAINS

En garantissant pour chacun l'accès à la nature au sein même de son lieu d'habitation, le confort de vie et la qualité urbaine augmentent. Désormais, chaque construction ou rénovation de bâtiments, publics ou privés, doit intégrer des espaces verts. Tourcoing se réinvente grâce à une mutation urbaine de très grande ampleur. Travaillant pour l'amélioration du cadre de vie et le développement du « bien vivre ensemble », elle développe de grands projets d'urbanisme aux quatre coins de la ville. Chacun de ces projets place la dimension du développement durable comme pivot de sa programmation. Il s'agit, en s'appuyant sur ces grands projets, de promouvoir un aménagement durable du territoire tourquennois et métropolitain, en priorisant les développements en cœur de ville, au plus près des services et des transports collectifs. À son échelle, la Ville de Tourcoing souhaite lutter contre les phénomènes d'étalement urbain et leur cortège de nuisances environnementales, économiques et sociales. Il faut noter, par ailleurs, que la Ville anticipe la mise en service du réseau de chaleur, en demandant aux porteurs de projets d'anticiper le changement de technique permettant le raccordement au réseau dès lors qu'il arrivera.

Ainsi, quelques exemples de grands projets d'urbanisme en cours :

• **Le Quadrilatère des Piscines** est un projet de renouvellement urbain en cœur du Centre-Ville de Tourcoing, sur des espaces urbains délaissés depuis plus de trente ans. Ce projet, porté par la Ville de Tourcoing, vise à transformer ce secteur de 5 hectares en nouveau quartier multifonctionnel conciliant densité et qualité paysagère. Il proposera environ 500 logements mixtes (accession libre, accession à coût maîtrisé, locatif intermédiaire et 30% de logements sociaux), environ 8 000 m² d'activités économiques, et environ 1 300 m² de commerces et services de proximité. Il s'organisera autour d'espaces publics avec une identité végétale forte, un parc d'une surface d'environ 4 000 m² et un square largement planté, une promenade piétonne traversant le quartier, des parvis, des façades et des toitures végétalisées, visant à renforcer le cadre paysager du quartier et du Centre-Ville. L'opération vise un coefficient de biotope de 50%. Sur le plan des mobilités, le projet se fonde sur un usage renforcé des transports collectifs (deux stations de métro à moins de 200m), des mobilités actives et un usage raisonné de la voiture particulière. En s'appuyant sur un usage maximisé et mutualisé du parking du centre (passant ainsi à un taux d'utilisation de 30% à 80%).

L'année 2024 a permis le dépôt, l'instruction et la délivrance du projet d'équipement public, salle polyvalente et Maison Des Associations, implanté au sein du Quadrilatère des Piscines, entre la rue Gabriel Péri, la Promenade des Justes et le parvis de l'Institut du Monde Arabe.

Zoom sur cet équipement : Le projet repose sur une conception fondée sur l'économie circulaire. Le

concepteur (agences Philippe MADEC et BLAU) propose un bâtiment éco-construit. Ainsi, les 3 programmes s'inscrivent dans un socle commun, fait de béton bas carbone de granulats recyclés préfabriqués et rectifiés. Ce socle, entrecoupé de grandes baies vitrées, rappelle les soubassements de pierre bleue du quartier. Les 3 programmes adoptent une écriture propre et identifiable dans l'espace public et découlent du choix des modes constructifs :

- Une halle de métal réemployé (avec identification du gisement au sein d'un site industriel en reconversion dans la métropole lilloise) pour la salle polyvalente ;
- Une longère ossature bois et isolation paille surplombant le socle pour le siège de Ville Renouvelée (SEM) ;
- Un bâtiment robuste à la toiture largement plantée pour la Maison Des Associations.

Les trois équipements seront recouverts d'un matériau robuste et très esthétique, constitué de tuiles mécaniques à base de plastique recyclé de marque ou bardage issus de chutes d'un chantier d'ampleur sourcé dans le bassin minier.

Conformément au programme, le projet présentera un Coefficient de Biotope supérieur à 0,5 et sera conforme à la Réglementation Environnementale 2020 grâce à la performance de l'enveloppe thermique, des systèmes énergétiques et des matériaux bas carbone. Pour les espaces non soumis à la RE 2020 comme la salle polyvalente, le concepteur travaille sur une performance énergétique identique.

DANS LES QUARTIERS ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS



Quadrilatère des Piscines



À proximité du Quadrilatère des Piscines, la Ville pilote une démarche de projet visant à reconverter le site de l'ancien cinéma ABC.

La Ville de Tourcoing a sollicité en 2019 l'acquisition de l'ancien cinéma ABC auprès de l'Établissement Public Foncier des Hauts-de-France. La Ville a identifié en 2022 un opérateur – « Réalités » associé pour la conception du projet de reconversion à l'agence De Alzua et a accompagné la conception du projet (tant sous l'angle du programme que du soutien à l'obtention de subventions fonds vert permettant d'équilibrer l'opération), parallèlement aux démarches de curage assurées par l'EPF.

Le projet de reconversion consiste en une déconstruction du cœur d'îlot pour l'implantation d'une halle alimentaire et gourmande de 1000 m² de surface, complétée de 30 logements en accession (contractualisés avec la Foncière Logement).

Cette opération contribue au développement durable du territoire tourquennois, en visant à résorber ce qui est aujourd'hui une friche en cœur de ville, permettre l'implantation de nouvelles activités en ville, au plus près des transports en commun et des secteurs d'habitat (mixité fonctionnelle). Sur un site stratégique localisé entre l'hypercentre commerçant et historique, et le nouveau quartier du Quadrilatère des Piscines.

L'année 2024 a permis le dépôt, l'instruction et la délivrance du permis de construire. Les démarches de commercialisation ont permis la contractualisation avec la Foncière logement pour le volet logement, et se poursuivent pour le volet commercial. L'objectif est d'enclencher l'opération début 2025.

• **Le projet de rénovation urbaine de la Bourgogne** est intégré dans le Nouveau Plan National de Rénovation Urbaine (NPRU) parmi les quartiers d'intérêt national. Il a pour objectif de sortir ce quartier aujourd'hui monofonctionnel (90% de logement locatif social), des « radars de la politique de la Ville ». Le projet consiste sur la période 2020-2035 à transformer profondément ce quartier, à le désenclaver et à le rééquilibrer en termes de fonctions et d'offre résidentielle.

Sur le plan urbain, ce projet se fonde sur la trame paysagère préexistante du quartier. Il s'agit de s'appuyer sur les qualités paysagères du quartier, en préservant les entités végétales remarquables, en renforçant la trame verte et en offrant des espaces verts complémentaires.

Sur le plan paysager, l'intensification de la présence de la nature à la Bourgogne est un pilier du projet NPRU. Dans le cadre de ses missions d'aménageur, Ville Renouvelée (SEM) a conçu le projet sur la base d'un diagnostic phytosanitaire des arbres du quartier (560 sujets), mettant en évidence le gabarit et l'âge des arbres, leur état phytosanitaire, la biodiversité existante. Cette étude a guidé les équipes de maîtrise d'œuvre paysagiste dans la conception, à travers la préservation et l'intégration des arbres en bonne santé, dans le dessin des futurs espaces publics. Au-delà, le projet prévoit le renforcement de la trame verte du quartier par la plantation à terme d'environ 1 000 arbres dans le cadre de l'aménagement des espaces publics.

La refonte intégrale du quartier de la Bourgogne est l'occasion de concevoir et mettre en œuvre l'ensemble des principes en faveur de la transition écologique du quartier et de l'amélioration de sa résilience environnementale. Le dossier de réalisation de ZAC approuvé en février 2024 résume ces fondamentaux :

- L'amélioration de la qualité paysagère, sols, biodiversité, à travers la mise en œuvre du volet paysager des espaces publics. Il favorisera les continuités écologiques, la régénération des sols et participera également à la lutte contre les îlots de chaleur urbains ;
- La gestion intégrée des eaux pluviales par les aménagements de type noues, arbres, jardins de pluie, chaussées réservoir, solutions drainantes ou infiltrantes, etc. ;
- L'encouragement de toutes les mobilités alternatives à la voiture grâce aux aménagements de type parvis, pistes ou bandes cyclables, allées piétons, signalétique et jalonnement. De plus, l'apaisement des circulations à travers les aménagements de types écluses, suppression de giratoire, plateaux/ralentisseurs, zones de rencontre/ zone 30, contribuera également à sécuriser les modes actifs et donc à les développer ;
- La collecte et le tri sélectif des déchets ménagers par la mise en place de Points d'Apports Volontaires (PAV) permettant une valorisation des déchets sous la forme de production d'énergie et de recyclage. Ainsi, tous participent à une collecte plus développée et plus sélective des déchets ;
- Le développement des énergies non fossiles avec le déploiement d'énergies renouvelables dans l'espace public (notamment les infrastructures de recharge de véhicules électriques) et la desserte en réseau de chaleur.



Halle de la Bourgogne



Par ailleurs, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a validé en juin 2024 le dossier porté par la Métropole Européenne de Lille (MEL) et la Ville de Tourcoing dans le cadre de la démarche « Quartiers résilients », considérant que les projets présentés visaient à appuyer l'accompagnement aux transitions sociales et écologiques à travers les espaces publics.

Le projet s'articule autour de 3 axes :

- La définition et la mise en œuvre d'une stratégie opérationnelle d'urbanisme transitoire, d'accompagnement du changement et de promotion du projet ;
- L'évaluation du projet d'aménagement au regard des enjeux environnementaux et de résilience, définition d'une stratégie de réemploi des matériaux ;
- La définition et la réalisation d'équipements publics de proximité au service de la cohésion sociale et du cadre de vie.

Il s'agit là de deux « pocket parks », qui n'étaient initialement pas prévus dans le nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU). Gérés par la Ville, pensés comme des lieux de vie, conviviaux, favorables à l'échange, à l'animation et à la rencontre, ils seront supports de loisirs et d'activités, mêlant installations et scénographies urbaines, microarchitectures. Ils pourront accueillir des événements collectifs et culturels. Portés par la Ville de Tourcoing, la conception et l'aménagement des « pocket parks » se feront avec les habitants et les acteurs du quartier.

Comme sur les premiers projets déjà engagés (déconstructions des Logements Locatifs Sociaux (LLS), proto-aménagement du site Lepoutre, déconstruction de l'école Chateaubriand), la question de la valorisation des ressources et du réemploi/recyclage des matériaux existants (revêtements, mobiliers, arbres abattus, etc.) fera partie intégrante de la démarche. Ces deux premiers « pocket parks » seront mis en œuvre à partir de 2025, de part et d'autre de la place de la Bourgogne réaménagée, et adressés le long de la future Grande Allée, nouvel axe structurant du quartier. Sur le plan énergétique, le projet de rénovation prévoit la rénovation énergétique de 809 logements locatifs sociaux (75% du parc social ont une étiquette DPE égale ou inférieure à E). Ainsi, en termes de réhabilitations, fin 2024, 74 logements ont été livrés, 148 sont en passe de l'être, 192 sont en chantier et 323 sont en études de maîtrise d'œuvre pour un engagement de travaux en 2025.

Le NPRU intègre les obligations de branchement des futures résidences collectives (neuves ou réhabilitées) et des équipements publics (écoles, crèche, etc.) au réseau de chaleur urbain qui sera déployé entre le Centre-Ville et le CH Dron. L'ensemble des résidences d'habitat collectif en cours ou en projet de réhabilitation des bailleurs Villogia et Lille Métropole Habitat (LMH) sera raccordé, via des sous-stations déjà prévues dans les travaux. C'est également le cas des premiers équipements publics Ville qui sont en travaux et étude : le nouveau groupe scolaire Jacques Chirac et la nouvelle crèche câlin-câline. Outre la cible énergétique, dans chacun de ces projets, la dimension écoconception et performance environnementale est intégrée (RE 2020).

En matière de logements neufs, la première opération de diversification (44 logements en Prêt social location-accession (PSLA)), portée par 3F Notre Logis, en cours de commercialisation, intègre également ces thématiques. Une attention particulière a été donnée dès la conception du projet afin de donner le ton aux futures opérations de construction neuve, pour être à la fois très qualitatif et attractif pour les futurs accédants. Ainsi, la Ville, la MEL, l'Urbaniste en Chef et l'opérateur ont travaillé à la conception d'un projet qui s'inscrit dans un tissu urbain déjà existant et qui doit prolonger et développer la Cité jardin, fil directeur du NPRU.

Les axes forts de ce projet de 44 maisons individuelles :

- Des constructions de qualité qui respectent l'identité du lieu et la qualité originelle du quartier (architecture, briques) ;
- Des logements sobres en énergie (Règlementation Environnementale 2020) ;
- Une dimension paysagère et environnementale importante (maintien des arbres existants dans la rue de la Bourgogne, création d'espaces verts le long des rues et au sein de l'opération, dispositifs de noues, espaces partagés, cheminements doux et paysagers, etc.). Au total, la parcelle sera végétalisée à 60%, soit 6 364 m² ;
- Une mise à distance entre les nouvelles constructions et les maisons existantes alentours.

Sous un angle d'économie circulaire, il est à souligner les démarches de déconstruction assurées sur le site Lepoutre. Sous l'impulsion de la MEL et de la Ville, l'EPF a terminé sa mission de proto aménagement du site Lepoutre (déconstruction des bâtis non patrimoniaux et confortement des éléments patrimoniaux de la filature) en appliquant un taux très conséquent de réemploi et recyclage : plus de 90% des matériaux ont été recyclés (béton concassé, tuiles, etc...). À noter également, le réemploi de plus de 15 000 briques pour alimenter d'autres chantiers de construction ou pour contribuer à la réparation de certains bâtis du site Lepoutre. La même démarche a été mise en œuvre par Ville Renouvelée concernant la déconstruction de l'ancienne école Chateaubriand : 83% des déchets ont été recyclés : béton, briques, sanitaires, faux plafonds, déchets verts, bois (1 184 tonnes sur 1 432 tonnes). Enfin, les actions d'aménagements participatifs se sont poursuivies et développées, après « les Petites Pousses », le square Dierickx et l'Allée des Enfants en 2022 et 2023. Des chantiers participatifs ont été menés pour créer des tables de dames et d'échecs, des tables de pique-nique, des bancs et des fauteuils. Une cabane pour enfants sur le modèle de la Halle a également été réalisée. Des agrès sportifs, des jeux pour enfants et une scène ouverte ont été installés fin 2024, en attendant les travaux d'aménagements définitifs de la Place qui commenceront fin 2025.



Aménagement participatif à la Bourgogne

Le quartier de la gare

L'arrivée des TGV Ouigo en gare de Tourcoing et le renforcement des dessertes TER en 2016 ont transformé cette gare monumentale mais sous utilisée (150 000 voyageurs en 2015) en véritable porte d'entrée métropolitaine et potentiel de développement d'activités et de services (près d'un million de voyageurs en 2018). Dès lors, la Ville a mobilisé les collectivités et acteurs partenaires (Région, MEL, SNCF) pour transformer la gare en pôle d'échanges multimodal, pour y accueillir des fonctions nouvelles utiles pour la ville et ses habitants (activités économiques, services, commerces, espaces publics et cheminements qualitatifs et confortables, modes de transports diversifiés), et pour veiller à relier tous les quartiers aujourd'hui isolés de par la présence des voies ferrées. La Ville a accompagné le projet de requalification des espaces publics en mettant en œuvre 1 000 m² d'espaces verts et en plantant 37 nouveaux arbres sur et autour du parvis.

Après la rénovation des espaces publics visant à améliorer le confort d'accueil des piétons, vélos autour de la gare, et la rénovation complète du clos et couvert de la gare en 2021 et 2022, la Ville a accompagné en 2023 la reconversion du site de la halle de marchandises (pour l'implantation d'un hôtel de 50 chambres et le siège social de l'entreprise Vertbaudet).

La Ville a engagé en 2023 les procédures de reconversion des espaces intérieurs de la gare (pavillons et ailes latérales), en vue de l'implantation de 2 000 m² de surfaces d'activités (bureaux, hébergement, services). Cela a donné lieu à la contractualisation d'une concession d'aménagement avec la SEM Ville Renouvelée.

L'année 2024 a permis la mise au point des

permis de construire. En dialogue avec la SNCF, avec la direction régionale de la culture (DRAC) Il s'agissait de concilier aménagements adaptés aux fonctions souhaitées, prises en compte du patrimoine et intégration des enjeux de sécurité.

L'aménageur a engagé la procédure de commercialisation des surfaces aménagées : un équipement « hostellerie » dans le pavillon de Mouscron, l'opportunité d'accueil d'un restaurant dans le buffet de la gare, et des potentialités économiques sur le pavillon de Lille et l'ancienne Halle des douanes (aile de Lille). Les démarches menées autour de la gare participent à l'intensification des usages urbains en cœur de ville, autour des axes de transports collectifs lourds, au plus proche des lieux d'habitat et de services. À terme, la Ville négocie avec la MEL pour que le tramway desserve la gare et assure une liaison directe avec le Centre-Ville (dans le cadre du SDIT).

Depuis 2021, la Ville participe activement à la démarche du Schéma Directeur des Infrastructures de Transport (SDIT) pour identifier les itinéraires de référence des futures lignes de tramway qui desserviront à moyen terme (2027/2028) le territoire tourquennois. Ainsi, il est envisagé un prolongement du tramway entre Tourcoing centre et la gare, l'implantation d'une ligne sur le boulevard industriel entre la gare et la station Pont de Neuville et l'implantation d'une ligne entre la gare de Tourcoing et Roubaix - Hem (Lignes C et F du SDIT métropolitain).



Depuis 2022, la Ville accompagne les procédures d'élaboration du projet (concertation préalable en 2022, programme en 2023, études de maîtrise d'œuvre depuis 2024) visant à l'engagement opérationnel des projets à moyen terme par la Métropole Européenne de Lille (MEL).

Les très bonnes avancées de ce travail placent Tourcoing en très bonne situation pour obtenir à moyen terme le prolongement du Mongy entre le Centre-Ville, la gare de Tourcoing et le Pont de Neuville (desservant le site ferroviaire en bordure du boulevard industriel retenu officiellement en 2023 par la MEL pour accueillir le site de maintenance et de remisage du tramway).

Les études de maîtrise d'œuvre engagées par la MEL en 2024 permettent d'assurer les bonnes conditions d'insertion du tramway, en respect des éléments de patrimoine bâti et environnemental.



L'éco-quartier de l'Union est un grand projet de renouvellement urbain de 80 hectares, sur les communes de Tourcoing, Roubaix et Wattrelos, porté par la Métropole Européenne de Lille (MEL) depuis 2007. Cette opération d'aménagement qui a reçu le Grand Prix national éco-quartier en 2011, est exemplaire en termes de développement durable. Sur ces 80 hectares, 12 sont dédiés à l'émergence d'un parc d'échelle métropolitaine comprenant un parc urbain de plus de trois hectares, et des espaces verts en bordure de canal permettant notamment de gérer les eaux pluviales (le « marais préservé » et le « marais fréquenté »). Les aménagements paysagers aux abords du canal se termineront en 2025. La Ville poursuit, par sa très forte implication, l'ambition de requalifier l'ensemble des espaces publics de l'Epidémie aux abords de l'Union afin d'en améliorer le confort et le partage. Après la requalification des rues Stephenson (transformée en zone de rencontre) et de la Tossée, la création de la rue du Parc, ouverte par un parvis piéton sur le parc de l'Union, le relais Nature, et le futur groupe scolaire de l'Union, l'aménageur engage en 2024 la requalification de la cour des Peignages. En 2024, la Ville a travaillé sur la mise en œuvre du nouveau groupe scolaire dit « de l'Union »,

en partenariat direct avec la Métropole Européenne de Lille (MEL). En effet, il revenait à la MEL, en tant qu'autorité concédante de la ZAC de l'Union, d'engager la conception et le financement du groupe scolaire, destiné à accueillir les effectifs scolaires générés par le nouveau quartier. Cette démarche a donné lieu à la sélection du projet porté par l'agence GBL, sur le site des locaux précédemment occupés par la MELT.

Ce projet est l'occasion d'appliquer les principes du développement durable :

- Isolation par l'extérieur ;
- Engagement de la procédure de déconstruction de la MELT avec tri des déchets et réemploi des matériaux ;
- Recherche d'une sobriété foncière dans la mise en œuvre de l'équipement ;
- Choix de l'alimentation en chauffage, via un raccordement au futur réseau de chaleur urbain.

L'objectif poursuivi par la Métropole Européenne de Lille est d'engager ce chantier de construction en 2026, pour une livraison prévisionnelle en 2027.



Quartier de l'Union



Parc de l'Union

BILAN DES CITÉS ÉDUCATIVES EN 2024

La Cité éducative constitue une opportunité de coordonner l'action éducative à l'échelle locale, dans des quartiers prioritaires, au plus près des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans et des parents. L'ambition des Cités éducatives est d'apporter des moyens supplémentaires et de nouveaux modes de coordination au plus près des besoins locaux.

Les Cités éducatives répondent à 3 objectifs principaux nationaux :

- Conforter le rôle de l'école ;
- Organiser la continuité éducative ;
- Ouvrir le champ des possibles.

Aussi, suite à la consultation des services de l'État, des collectivités, des associations, et de représentants des habitants, la Ville de Tourcoing, l'Éducation Nationale et les services de la Préfecture, missionnés sur les quartiers dits prioritaires, engagent une action expérimentale. Un territoire éducatif conséquent, des acteurs nombreux et engagés regroupant 20 écoles, deux collèges REP+, 3 lycées, 3 centres sociaux et tous les acteurs locaux et associatifs. Ce sont plus de 4 000 jeunes de 2 à 20 ans concernés par le projet.

Les priorités partenariales de la Cité éducative consistent à :

- Favoriser l'engagement : « Pour des jeunes engagés dans la cité et citoyens de monde » ;
- Proposer des parcours d'excellence territoriale : ouvrir les esprits et s'ouvrir sur le monde pour favoriser la mobilité et l'émancipation ;
- Mettre en place des projets qui favorisent l'entrée dans les apprentissages et accompagner l'apprentissage tout au long de la vie.

Les Cités Educatives de Tourcoing ont à cœur de porter l'éducation au développement durable dans leurs projets, comme un levier d'engagement vers une démarche globale de développement durable et d'implication des enfants dans les enjeux de demain. À ce titre, voici les actions portées en 2024 au titre de la sensibilisation au Développement durable :

Nom de l'Action	Description
Savoir rouler à vélo	Programme de promotion de la mobilité douce pour encourager les élèves à adopter des modes de transport écoresponsables.
Sortie nature avec la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature	Sortie dédiée à la sensibilisation à la biodiversité locale, offrant aux élèves une immersion dans la faune et la flore de notre territoire.
Initiative autour du square Parsy	Projet de réhabilitation et de sensibilisation, en collaboration avec les écoles avoisinantes, pour créer un espace de rencontre et de verdure.
Projet apiculture au collège Pierre Mendès France	Projet qui soutient les éco-délégués et les élèves du club développement durable dans l'installation de ruches et la découverte de l'apiculture.
La récré verte	Initiative pour sensibiliser les écoles élémentaires aux pratiques écologiques et au respect de l'environnement de manière ludique et engageante.
Projet Goutte d'eau	Projet visant à faire réfléchir les élèves sur l'importance de l'eau, sa gestion et sa répartition à l'échelle mondiale.
Formation des éco-délégués Lucie Aubrac	Programme de formation des élèves pour les préparer à devenir des ambassadeurs du développement durable dans leurs établissements.
Les P'tits Débrouillards	Ateliers scientifiques sur l'écologie et le développement durable, sensibilisant les jeunes aux défis environnementaux de manière interactive.

➤ SENSIBILISATIONS DU GRAND PUBLIC

Tourcoing se met au Vert

La direction de la nature en Ville, des Espaces Publics et mobilités a organisé en 2024, sa 20ème édition de l'événement « Tourcoing se met au vert », dans le cadre de la manifestation nationale des « Rendez-vous aux Jardins ». L'événement s'est déroulé les 1^{er} et 2 juin au Jardin Botanique. La Ville de Tourcoing propose à ses habitants de vivre un week-end autour de la thématique des jardins, de l'environnement et de la biodiversité. Le thème national de 2024 était « Les 5 sens au jardin ».

Il est d'ores et déjà prévu une édition en juin 2025.



Budget participatif

Grâce à ce dispositif, des habitants prennent soin de l'avifaune. « Tous nichoiristes » est un des projets lauréats de la 1ère édition du budget participatif. 100 nichoirs ont été construits lors d'ateliers intergénérationnels et installés dans les jardins tourquennois.



Tourcoing Plage

Comme chaque année depuis maintenant 9 ans, date du déménagement de Tourcoing Plage des berges du canal vers le parc Clemenceau, la Ville a développé cet événement municipal comme un éco-événement, en mettant en place de nombreux aménagements : toilettes sèches en partenariat avec l'entreprise SANIDRY, éco-cup mis à disposition des commerçants intervenants à l'événement, poubelles bi-flux avec sensibilisation au tri, mobilier en bois fabriqué par « la Fabrique de l'emploi » (tables de pique-nique, tabourets, manges debout, transats, bancs, tables, chaises).

En 2024, l'événement a eu lieu du 8 au 28 Juillet et a accueilli environ 55 000 visiteurs sur l'ensemble de la période tout espace confondu.

En termes d'animations en lien avec le développement durable et l'environnement, de nombreuses associations ont répondu présentes :

- « Maison du jardin » : ateliers sur la découverte des plantes comestibles, découvertes de la faune et de la flore, création de sculptures végétales, création peinture végétale ;
- « Maison de la pêche » : ateliers sur la découverte de la pêche à coup et explications sur le matériel utilisé ;
- « Maison ZD » : ateliers impression végétale sur tote bag, création bombe de graine, création d'huiles naturelles parfumées ;
- « Éco-zone » : pendant une semaine, une mini-ferme prend place et le public peut découvrir les animaux de la ferme avec des animateurs.



➤ LE RAYONNEMENT CULTUREL

En 2024, le Musée des Beaux-Arts Eugène Leroy a accueilli une exposition majeure, valorisant les territoires et la nature : « Peindre la nature, paysages impressionnistes du Musée d'Orsay ». Plusieurs ateliers thématiques ont été proposés autour de cette exposition : visites accompagnées et des ateliers de pratique artistique pour petits et grands autour du thème du paysage, de la végétation à travers les saisons ou du climat (visite-atelier « fresque du climat »).

D'autres ateliers développement durable ont été organisés tout au long de l'année :

- Deux *repair café* à la maison Folie hospice d'Havré (environ 30 participants) ;
- Des ateliers papiers recyclés (environ 230 participants) ;
- Sensibilisation au digital clean-up day à la numérithèque Colette ;
- Des ateliers bombes à graine (environ 30 participants).

Le rayonnement culturel développe une politique écoresponsable dans le cadre de son accueil au public. Plusieurs initiatives sont mises en place :

- Partenariat avec Ilévia pour un demi-tarif des visiteurs du MUba avec un titre de transport. En échange, le musée bénéficie d'une visibilité dans les gares et les rames du métro ;
- Acquisition de livres, jeux, DVD traitant des questions d'écologie et de développement durable ;
- Les outils du pôle multimédia de la Ludo médiathèque Colette sont utilisés pour la réparation de matériel, tels que des pièces de jeux de société ;
- L'équipement de tous les lieux d'accueil d'arceaux à vélo, afin d'encourager la pratique du vélo ;
- Impression possible aux médiathèques ;
- Eclairage modulé (manuellement) en fonction de la luminosité extérieure ;



- Acquisition de certains livres auprès d'un libraire spécialisé en livres d'occasion.

LE CONTRAT DE VILLE ET DES SOLIDARITÉS ET LA POLITIQUE DE LA VILLE

Au titre de la politique de la ville et notamment du dispositif contrat de ville, le service Territoires encourage les associations à mener des actions pour le développement durable et notamment sur la sensibilisation aux éco-gestes et à l'éco-citoyenneté, et cofinance un certain nombre d'actions. De manière générale, parmi les actions mises en œuvre dans les centres sociaux ou à la Maison des Associations, certaines relèvent de la sensibilisation aux éco-gestes (utilisation du vélo, cosmétiques naturels, fourniture de couches bio dans les multi-accueils...), de la prévention des déchets (collecte des bouchons plastiques et du pain, boîtes à dons, ateliers de réemploi...), de la préservation de la biodiversité (butinages, hôtel à insectes, poulailler...). Sont également menées des animations d'éducation à l'environnement, telles que celles réalisées autour des jardins partagés, de l'alimentation, de repas solidaires composés de légumes récupérés.

En 2024, dans le cadre d'une refonte nationale de la politique de la ville, qui s'est traduite principalement par une réactualisation de la géographie prioritaire, la Métropole Européenne de Lille, cheffe de file en la matière, a délibéré le 19 avril 2024, puis signé le 7 mai dernier, une contractualisation unique en France métropolitaine, le Contrat de Ville et des Solidarités, cadre stratégique faisant fusionner le Contrat de Ville et le Pacte Local des Solidarités, véritable projet de territoire au bénéfice des populations les plus vulnérables, qui doit lui-même être décliné dans chaque territoire.

Dans ce cadre, à la fois via un travail d'évaluation, mais aussi de concertation participative et citoyenne (plusieurs rencontres d'experts et acteurs des territoires, et des ateliers « vécus des quartiers » autour de l'expertise d'usage et de travail subjectivé de ressenti, ce Contrat de Ville et des Solidarités métropolitain a fixé six enjeux majeurs pour les quartiers prioritaires, pour la période 2024-2030, dont celui sur Construire une transition écologique solidaire (mobilité, précarité énergétique, renaturation de la ville, agriculture urbaine).

La Ville de Tourcoing a choisi de retenir les 6 enjeux métropolitains comme priorités déclinées localement.

Concernant la « transition écologique et solidaire », le Comité Interministériel des Villes du 27 octobre 2023, en sus du programme « Quartiers résilients », a indiqué un doublement de l'investissement de la part du Fonds Vert dans ces quartiers, avec un objectif de 15% de ciblage sur les Quartiers Politiques de la Ville (QPV), avec projet de loi pour réhabiliter les copropriétés dégradées, ce qui bénéficiera directement aux QPV.

Dans la logique de Contrat de Ville et des Solidarités, agir pour les transitions dans les quartiers prioritaires pour les populations les plus fragiles, se traduit de façon concrète par le fait de ne pas laisser les habitants de ces territoires en marge des évolutions de société en cours, qu'il s'agisse d'écologie, d'alimentation, d'énergie et de numérique. De façon générale, cela englobe les questions d'éducation et de santé, tant en termes de besoins que d'enjeux, et avec une anticipation du vieillissement de la population.

Dans cette approche mêlant Contrat de Ville et Pacte local des Solidarités, la transition n'est pas à appréhender comme une « étape intermédiaire de passage d'un état à un autre », mais bel et bien dans une capacité à initier de nouveaux modes d'actions et de réponses pour répondre aux nouveaux enjeux sous-tendus par la nouvelle donne climatique et écologique, et ainsi contrer les vulnérabilités sociales, environnementales, économiques que peuvent subir les populations de ces quartiers.

De façon macro ou micro, que ce soit via des secteurs urbains très denses à tendance « verticale » ou des territoires aérés axés sur l'horizontalité des habitations, les vulnérabilités sont accrues sur les divers axes de la transition : passoires thermiques qui accroissent le ressenti des phénomènes climatiques, l'accès souvent moindre à des espaces verts ou îlots de fraîcheur, des modes de déplacement autonomes nouveaux moins accessibles (électrique, cyclable...) bien que le recours aux transports en commun soit souvent plus développé que hors-QPV, accès à une alimentation qualitative et bio plus difficile de par un pouvoir d'achat moindre, pollution des sols, gestion des eaux pluviales, etc.

La Ville de Tourcoing a inscrit comme priorité marquée cette transition comme innervant toutes ses politiques publiques : Territoire Zéro Chômeur, Territoire Zéro Exclusion Énergétique ; programmes vastes de renaturation en ville ; développement durable ; développement et promotion des modes alternatifs de mobilité ; nouveaux modes de gestion des déchets, etc.

L'appel à projet Contrat de Ville 2025 visera donc à favoriser toutes démarches en la matière, et d'amplifier les projections mises en place en 2024 par des opérateurs extérieurs.

Des actions dédiées et spécifiques par des acteurs « spécialisés » :

VRAC Hauts-de-France

Soutenue financièrement par la Ville de Tourcoing dans le cadre du CV, l'association Vrac Hauts-de-France, s'inscrit dans une démarche d'alimentation durable et d'économie circulaire.

Le but est de favoriser l'accès à une alimentation de qualité et durable à tous, le développement de groupements d'achats de produits bio et/ou locaux, vendus en vrac.

L'association a développé un partenariat avec divers acteurs de quartier, en premier lieu desquels le Centre Social Bourgogne Pont de Neuville, et les associations locales du secteur.

C'est un projet de mobilisation autour des habitants QPV avec organisation de 4 temps de découvertes des produits vrac, mais également une sensibilisation ouverte sur les questions d'alimentation saine et durable.

Ceci met en avant une triple action : un porteur de parole sur les questions alimentaires, un atelier de cuisine de rue par quartier, une participation à un temps fort par quartier, et des ateliers de cuisine à destination des jeunes 11-15 ans.

Maison de l'Eau de la Pêche et de la Nature (MEPN)

Forte de ses actions en progression continue en termes de diversification et de publics touchés, cette association intercommunale, suite à un échange et aux propositions de la Ville, a souhaité amplifier son projet, et a focalisé son volet tourquennois sur une approche « développement durable - transition écologique solidaire ».

En sus de la sensibilisation à la pêche et au respect de la biodiversité, via des randonnées nature, la Maison de l'Eau de la Pêche et de la Nature (MEPN) a proposé des séances de sensibilisation à une consommation écoresponsable : 25 séances pour les moins de 6 ans, 25 séances pour les 6-11 ans et 12-17 ans ; des séances familiales dont 5 relatives à la fabrication de produits ménagers à base de matières naturelles et locales ; 5 séances pour les seniors sur des ateliers similaires, et autour de la création d'outils pédagogiques à l'écocitoyenneté pour l'ensemble des tranches d'âge. De même, la Maison de l'Eau de la Pêche et de la Nature (MEPN) est actrice centrale du projet porté inter communale par la SEM Ville renouvelée sur le projet Union en mouvements, qui consiste en une programmation d'animations, d'activités et d'événements sur plusieurs mois dans les quartiers de Roubaix, Wattrelos et Tourcoing, avec la transition comme un des fils rouges.

Interfaces

L'association Interfaces est financée depuis de nombreuses années dans son action de sensibilisation de lutte contre la précarité énergétique, mais depuis 2022-23, la Ville a choisi d'amplifier son soutien au vu de la crise énergétique, et de la hausse de la pauvreté. Aussi, désormais, la Ville soutient une double permanence de 2 jours, l'une à la Bourgogne au sein de la Maison du Projet, et une au sein de la Maison des Services au Blanc Seau.

Au-delà des seules questions de médiation sociale et accès aux droits concernant les domaines du logement, énergie, droits santé, transport, téléphonie, il y a un focus établi sur des appuis pratiques relatifs aux « éco gestes » et sur des conseils afin de pouvoir réduire les factures, via des ateliers pratiques sur des gestes du quotidien.

Groupe SOS transition écologique et solidaire

Action nouvelle sur l'alimentation locale et durable, à la fois dans une démarche « santé » et « sensibilisation aux circuits courts », avec une logique d'approche économique, « de la graine à l'assiette » vise à expliquer à la fois à des enfants, mais également à des familles, comment mieux manger et consommer. Via des cycles d'actions reliées, il s'agit sur une période continue de 6 mois, d'animer des ateliers conjointement par une nutritionniste diététicienne, un cuisinier et un producteur.

Les centres sociaux

Les centres sociaux sont des acteurs incontournables de la Ville, incorporant le développement durable et la transition écologique comme axe transversal de leur action sociale. Des activités régulières et hebdomadaires sont proposées aux enfants et aux familles autour du développement durable et de différentes thématiques (alimentation, jardinage, prévention des déchets, etc). L'objectif est de créer des moments de convivialité, de diffuser les gestes éco-citoyens et une approche participative des projets. Certains centres sociaux développent des projets à destination des quartiers et des habitants (outillage au centre social des 3 quartiers, potager partagé et site de compostage à la Bourgogne, mise en synergie à l'échelle métropolitaine par ESSteam, etc.).

➤ FOCUS SUR LES ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES CRÈCHES

Chacune des crèches municipales porte les valeurs du développement durable dans leurs projets pédagogiques. Voici des initiatives différentes portées par chacune d'entre elles :



• CRÈCHE 123 SOLEIL

Valorisation des biodéchets de la crèche et sensibilisation des enfants par le dépôt au composteur du quartier toutes les semaines (si possible, un enfant accompagne l'adulte en charge).

• CRÈCHE FRIMOUSSE

Promenade au marché : la sortie au marché favorise le développement cognitif, social et physique des enfants ainsi que leur curiosité, leur apprentissage des aliments vendus et leur interaction avec leur environnement (action en direction de l'enfant).

Ateliers culinaires : ces ateliers permettent de développer la curiosité alimentaire, de découvrir des matières et des saveurs. Cela permet également de montrer aux familles que l'on peut faire soi-même des biscuits ou des gâteaux pour éviter les aliments industriels transformés (ateliers enfants et ateliers parents-enfants).

• CRÈCHE CAPUCINE

Plantations effectuées à la résidence sénior la Roseaie, avec l'accompagnement de résidents. Il est souhaité en 2025 de renouveler l'expérience dans le jardin de la structure, afin de pouvoir proposer aux familles de participer aux ateliers.

• CRÈCHE FAMILIALE (Simone Veil)

Mise en place de mesures d'économies d'énergie pour une prise de conscience de l'équipe encadrante, des assistantes maternelles avec les enfants.

Des ateliers culinaires ont été réalisés avec des fruits de saison (compote, gâteau, etc.). Les fruits non utilisés étaient mixés pour réaliser des smoothies.

• CRÈCHE CALIN CALINE

L'équipe a mis en place le projet « nature » avec la création de 3 carrés potagers : la création de ces bacs a été réalisée grâce à la direction nature en ville, espaces publics et mobilités (utilisation de palettes de recyclage, du terreau et compost naturels). 3 carrés ont été créés (un carré pour chaque unité d'enfants) dans un espace en extérieur dédié au potager facilement accessible aux enfants.

Lors de la fête d'été de la crèche, l'équipe a proposé un atelier jardinage aux familles et leur enfant a pu repartir avec un petit pot avec une plante semée par leurs soins.

L'objectif est de sensibiliser les enfants à l'importance de l'agriculture, de l'alimentation saine (culture de radis, tomates, herbes aromatiques, mini-concombres). Les enfants ont pu découvrir les différents stades des cycles naturels allant de la plantation des plants jusqu'à la récolte des légumes ou la cueillette des fleurs.

• CRÈCHE GRAINE D'EVEIL

Au niveau du fonctionnement : utiliser les gants de toilette pour les changes (pas de lingettes jetables) mais aussi pour nettoyer les mains et visage des enfants après le repas.

Au niveau des enfants et des familles : faire du troc de vêtements pour enfants, cela permet aux familles de pouvoir réutiliser des vêtements de seconde main. Et d'éviter que les dons finissent à la poubelle en les proposant à des associations s'ils ne sont pas réutilisés.

• CRÈCHE LES P'TITS LOUPS

Les ateliers « Boîte à rien » sont des temps mis en place avec les enfants et/ou avec les parents depuis 2023. Il n'y a pas « rien » dans cette boîte : des objets du quotidien y sont placés (éponges, boîtes d'œufs, bouteilles de shampoing vides, brosses à dents, carton, fleurs de bain, etc.). Ils remplacent les jouets classiques et sont utilisés pour la manipulation quotidienne des enfants, développer leur curiosité et leur apprentissage.

• RELAIS PETITE ENFANCE - ACCUEIL D'ASSISTANTES MATERNELLES INDÉPENDANTES DANS LE CADRE DES ATELIERS D'ANIMATION TOUS LES MATINS AU SEIN DU PÔLE PETITE ENFANCE ET DANS LES QUARTIERS

Mise en place du projet de la fourche à la fourchette : semaine de visite des serres et dégustation au pied de l'arbre avec les assistantes maternelles et les enfants (22 agents et 70 enfants).

Un autre travail a été mené avec la direction nature en ville, espaces publics et mobilités pour développer des salles immersives : il est souhaité de faire entrer la nature dans les locaux (salle camping, salle plage) pour sensibiliser les enfants.



4

DÉVELOPPER DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION PLUS DURABLES

» GESTION ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

« Tourcoing propre ensemble »

La Ville de Tourcoing souhaite poursuivre et développer les actions de communication et de sensibilisation en matière de propreté dans un esprit de responsabilité de chacun. L'implication des jeunes et des écoles de la Ville est activement souhaité comme le développement de synergies sur ces sujets avec les représentants de parents d'élèves, avec le tissu associatif et les acteurs du secteur de la propreté et du développement durable.

La Ville s'engage à accompagner les écoles volontaires en leur proposant : un cadre d'intervention annuel impliquant des interventions d'agents municipaux ou de partenaires de la Ville, le prêt de matériel (pour des opérations de ramassage de déchet, des démonstrations éventuelles, la reconnaissance des élèves investis (livret, petit jeu et « diplôme »), un relai de communication pour les écoles qui réaliseront des événements pendant la semaine « Tourcoing Propre ensemble ».

Bilan des actions de prévention des déchets 2024 :

De la Police Cadre de vie :

- Interventions dans les établissements scolaires : plus de 600 élèves ;
- Contraventions : depuis juin 2024, 1 834 interventions pour un total de 515 verbalisations (dépôts sauvages, déjections canines, affichages sauvages, etc.) ;
- Clean-up day : environ 4 000 litres de déchets récoltés (6 litres par élève).

Les écoles se sont habituées à organiser les clean-up day chaque année en tant qu'événement annuel pour les élèves. On constate une ville plus propre grâce à l'intervention des équipes de la direction de la propreté sur le terrain.



Démarche anti-mégot

La propreté de notre Ville est une affaire qui nous concerne tous et nous devons participer à la bonne tenue de l'environnement. Aujourd'hui trop de mégots sont jetés sur la voie publique. Pour résoudre cela, en 2023, la Ville s'est associée à l'entreprise Cy-clope et a installé 104 collecteurs de mégots dans les lieux stratégiques du territoire (accessible via l'application SIG de la Ville).

Les mégots récoltés seront mélangés à d'autres déchets dangereux, pour être transformés en fine poudre appelée CSE (Combustible de Subvention Énergétique). Par la suite, ce combustible servira à produire de l'énergie pour remplacer l'utilisation de matières premières (2,5 tonnes de mégots permettent d'économiser une tonne d'énergie fossile). En fin d'opération de valorisation, 100% des mégots seront valorisés et il ne restera plus aucun résidu.



EN 2024, CE SONT 203,85 KG DE MÉGOTS ET 40 770 PAQUETS DE CIGARETTES QUI ONT ÉTÉ COLLECTÉS, CE QUI REPRÉSENTE 815 400 MÉGOTS VALORISÉS. LA VALORISATION DES MÉGOTS A PERMIS DE PRODUIRE 305,8 KWH D'ÉNERGIE.

Mise en place des Points d'apport volontaires (PAV) pour le verre

Pour faciliter la démarche de tri obligatoire, la Ville de Tourcoing en collaboration avec la Métropole Européenne de Lille, a mis en place un système de points d'apports volontaires pour le verre sur l'ensemble de la commune, permettant de collecter le verre séparément des autres déchets recyclables. Depuis leur installation fin 2023, ces points d'apport volontaires ont collecté 240 tonnes de verre.



➤ LA RESTAURATION MUNICIPALE

La direction de la restauration s'engage dans le développement durable pour la restauration communale (écoles et lieux annexes tels que les résidences autonomes et livraisons à domicile). Les actions mises en place visent à améliorer la qualité nutritionnelle des repas servis dans les établissements municipaux, tout en réduisant l'impact environnemental des repas et en favorisant le bien-être animal.

Les principales actions mises en place incluent :

- L'utilisation de produits locaux et de saison pour les repas servis dans les établissements municipaux (ferme Castel, France Cake Tradition, fruits et légumes en circuit court) 350 tonnes de produits locaux par an ;
- La promotion de l'agriculture biologique, 40% des achats ;
- La réduction de la consommation de viande dans les repas servis (menu sans viande et repas végétariens) 1 fois par semaine (loi EGAlim) ;
- La mise en place de filières de gestion des déchets pour les repas (méthanisation, bennes à carton, économie circulaire sur les plastiques, revente au poids).

Il y a également des projets en action pour améliorer la qualité nutritionnelle des repas tout en tenant compte du développement durable :

- La mise en place de repas végétariens 100% fait maison afin de ne pas utiliser de produits industriels ;
- La mise en place de session de dégustation pour expliquer la démarche écoresponsable dans les productions alimentaires de la collectivité ;
- L'organisation de journées portes ouvertes sur la cuisine centrale pour présenter comment sont fabriqués les repas avec des dégustations innovantes (exemple : trompe œil cake aux légumes).

La restauration municipale s'engage dans une démarche globale pour améliorer la qualité nutritionnelle des repas dans les établissements municipaux tout en réduisant les impacts environnementaux des repas dès la rédaction des marchés publics . Ce qui nous permet aujourd'hui d'être dans les objectifs EGAlim 1 depuis plusieurs années (2024 : 53% de produits de qualités dont 38% de bio) et ceux d'EGAlim 2 en proposant 60% de protéines animales de qualité.



➤ FOCUS SUR LA SERD 2024

En partenariat avec la Métropole Européenne de Lille, la Ville a organisé la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) en novembre 2024. C'est un événement annuel, à laquelle la Ville participe chaque année, et qui vise à sensibiliser le public à la nécessité de réduire les déchets et à promouvoir des pratiques durables. Pendant cette semaine, de nombreuses activités ont été organisées pour encourager les citoyens à adopter des comportements plus responsables en matière de consommation et de gestion des déchets.



La Ville a proposé plusieurs ateliers :

- Un atelier sur l'histoire des déchets et pourquoi il faut réduire ses déchets au quotidien ;
- Un atelier sur le compostage et les différentes possibilités sur la ville ;
- Un atelier sur le gaspillage alimentaire et les solutions pour lutter chez soi.

En moyenne, ces ateliers ont attiré une dizaine de participants.

En parallèle, deux actions ont été mises en place :



- L'école Paul Bert a relevé le défi métropolitain « lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles et restaurants scolaires » : l'école était invitée à proposer un ensemble d'actions visant à sensibiliser et à réduire ses déchets durant une semaine. Il a notamment été proposé une animation vélo smoothie, pour sensibiliser les enfants à la réutilisation de fruits et légumes non mangés. Des pesées ont été organisées, l'école se verra remettre un prix par la MEL en janvier 2025 ;
- Une collecte de jouets a été organisée autour de 4 points de collecte sur la Ville (médiathèque Malraux, médiathèque Chérid, Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD), Restaurant municipal pour les agents de la collectivité. Durant deux semaines, 201,5 kilogrammes de jouets ont été récoltés et vont être nettoyés par un prestataire de la MEL et donnés au Secours Populaire français, pour des dons aux familles à Noël 2024.

➤ LA POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS

Le projet d'amélioration des conditions de travail

Depuis 2020, la Ville de Tourcoing a lancé un plan d'actions pluriannuel pour l'Amélioration des Conditions de Travail des agents (ACT). Celui-ci marque la volonté de la Ville à s'engager dans une politique de responsabilité sociétale des organisations en développant des relations et des conditions de travail responsables, en agissant pour la santé et le bien-être de ses agents.

Les enjeux sont nombreux et suscitent un grand intérêt chaque année pour repenser les conditions de travail, soutenir les actions innovantes, améliorer la qualité et donner du sens au travail, résoudre des problèmes constatés. Cela dans une approche globale interne à chaque direction et plus largement au niveau de la collectivité.

La démarche ACT peut se résumer par une philosophie municipale :

- Agir : pour les agents, au quotidien ;
- Concerter : avec ou par les agents ;
- Transformer : les pratiques et les conditions de travail dans la durée.

Avec 5 axes de réflexion et d'intervention :

- Amélioration de l'environnement de travail ;
- Transformation de l'organisation du travail ;
- Conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle ;
- Évolution de l'agent tout au long de sa carrière ;
- Convivialité (et qualité de vie au travail au quotidien).

En 2024, le projet ACT s'est traduit par :

- La poursuite du déploiement du télétravail : d'abord lancé courant de l'année 2022 dans le cadre d'une expérimentation, le déploiement du télétravail s'est poursuivi en 2023 avec près de 300 agents télétravailleurs, ainsi qu'en 2024 ;
- L'acquisition de matériels et équipements permettant de faciliter le quotidien et les missions des agents tels que des gants anti-aiguilles pour les agents de la direction de la propreté, une carotteuse pour les agents des ateliers municipaux, des gourdes pour l'ensemble des agents en vue de préparer les chaleurs de l'été prochain et pour aller vers l'obligation zéro plastique, et des fournitures en tous genres ;
- La poursuite et l'élargissement du dispositif SPART pour tous les agents le souhaitant, avec l'identification d'ambassadeurs dans tous les services municipaux, en vue de créer de la cohésion, bouger davantage, et faire attention à l'environnement ;
- La programmation estivale de la Qualité de Vie au Travail avec la mobilisation d'agents volontaires afin de proposer des temps conviviaux permettant aux agents de découvrir de nombreuses activités (yoga, peinture, visites d'expositions, etc.) organisées par et pour les agents et ainsi avoir des temps de respiration sur leur lieu de travail ;
- L'organisation de l'événement « Les rencontres du Numérique » avec pour objectifs de réunir les agents afin de promouvoir des outils numériques transversaux permettant de leur faciliter leurs tâches au quotidien tout en sensibilisant les participants sur les nouvelles technologies, leurs enjeux et leurs risques ;
- La priorité donnée à l'accompagnement des agents dans toutes ses formes : transitions professionnelles, mobilités, formation, aménagements de postes avec du matériel pour les agents dont la santé le nécessite.

Mesures RH en faveur du développement durable

1. Compétences et formations :

En 2024, un agent a suivi la formation « Les bibliothèques vertes, actrices du développement durable » d'une durée de 2 jours.

2. Télétravail :

En 2024, le développement du télétravail se poursuit avec la possibilité d'effectuer jusqu'à deux jours, fixes ou variables, de télétravail par semaine, afin de garantir une présence de 3 jours par semaine dans les locaux. Le détail est le suivant : 21 agents ont télétravaillé à raison de 2 jours par semaine, 147 agents ont effectué 1,5 jour de télétravail par semaine, 114 agents ont télétravaillé à hauteur de 1 jour par semaine et 35 agents ont effectué 0,5 jour de télétravail par semaine.

Application de la réglementation en vigueur

1. Remboursements des transports en commun :

Au cours des années, on constate une augmentation des agents utilisateurs des transports en commun :

- En 2022, 170 agents étaient concernés par le remboursement à hauteur de 50% de l'abonnement des transports en commun ;
- En 2023, 225 agents ont bénéficié du remboursement des transports en commun, d'abord à hauteur de 50% puis de 75% à compter du 1er septembre 2023 ;
- En 2024 : 260 agents ont été remboursés au titre de l'abonnement des transports en commun à hauteur de 75%.

2. Forfait mobilités durables :

Conformément à la délibération du 11 décembre 2023, le forfait mobilités durables est mis en place depuis le 1^{er} janvier 2024. Un premier bilan sera réalisé en 2025.



➤ UNE POLITIQUE D'ACHAT ET DE COMMANDE PUBLIQUE ÉCORESPONSABLE POUR LA VILLE

Dans le cadre de la commande publique, la Ville de Tourcoing développe une politique d'achats durables importante.

Le plan national pour des achats durables 2021-2025 (PNAD) prévoit que 100% des marchés notifiés au cours de l'année 2025 devront comprendre au moins une considération environnementale (dans l'objet du marché, dans une clause ou un critère d'attribution). Ainsi les agents du service commande publique réfléchissent systématiquement à l'intégration de ces critères ou clauses dans les marchés traités afin d'anticiper cette obligation. En 2024, 67% des marchés publics de Tourcoing comprenaient une clause ou un critère environnemental.

Enfin, 51% des titulaires des marchés tourquennois en 2024 ont pour origine géographique le territoire de la Métropole Européenne de Lille (20% sont tourquennois). Les déplacements et transports sont ainsi réduits et l'impact bilan carbone est réduit. Cela participe également au développement économique local.

➤ LA STRATÉGIE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CCAS DE TOURCOING

La dynamique du CCAS pour le développement durable s'est poursuivie en 2024 par une démarche d'administration durable, avec de nombreuses réalisations :

- Développement d'une politique d'achat « durables » au sein de nos résidences et Ephad : (achats de produits non polluant, achat de produits non jetables : gants de toilettes, blouses, lingettes, etc.) ;
- Mise en place du tri des déchets verts et recyclables dans les sites extérieurs (Actifs Emploi / Résidences et Ephad) ;
- Animations d'ateliers zéro déchets dans le tiers lieu Utopiats en direction des habitants.

➤ SENSIBILISATION ET MOBILISATION DES AGENTS

Dans le cadre de son plan d'administration durable, la Ville de Tourcoing souhaite mobiliser ces agents dans ses actions. C'est pourquoi une part importante est consacrée à la sensibilisation de ces derniers, à travers différents formats : la fresque du climat pour leur faire prendre conscience des enjeux, les ateliers bar à eau sur la gestion et la consommation de l'eau douce, le numérique responsable à travers différents points d'informations et astuces au quotidien.

En tout, ce sont près de 90 agents qui ont participé à des actions en 2024.

➤ FOCUS SUR LA POLITIQUE DE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Selon l'étude ADEME-ARCEP (2022-2023), le numérique en France représente 10 % de la consommation électrique (50 TWh par an) et 2,5 % de l'empreinte carbone (17 MtCO₂eq par an). Si ces impacts sont principalement liés aux terminaux pour 79 % (smartphones, ordinateurs, etc.), les centres de données gardent une part significative (16 % de l'empreinte carbone), les réseaux arrivant en troisième position (5 % de l'empreinte carbone).

Cette étude souligne l'importance et la forte dynamique des émissions de GES du numérique nécessitant leur prise en compte par les pouvoirs publics.

À cette fin, la loi 2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France (dite loi « REEN ») et le Décret du n° 2022-1084 du 29 juillet 2022 imposent l'élaboration d'une stratégie numérique responsable aux communes de plus de 50 000 habitants et aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants.

La Ville de Tourcoing œuvre déjà pour un usage sur le territoire d'un numérique conscient de ses impacts environnementaux. La créativité, la sobriété, la coopération, la solidarité déterminent la feuille de route et les actions opérationnelles de notre stratégie numérique responsable. Celle-ci est le fruit d'une réflexion et d'une construction collective, impliquant les agents de la collectivité, nos partenaires et les habitants.

Plusieurs démarches ont été mises en œuvre :

- Conservation du matériel informatique le plus longtemps possible (moyenne française de 3 ans, à Tourcoing la moyenne est de 5 à 6 ans) ;
- Utilisation de matériel recyclé et de seconde main lorsque cela ne pénalise pas les missions ou n'engendre pas de surcoût de gestion (exemple avec le marché de copieurs renouvelé début 2024) ;
- Signature d'une convention avec la société tourquennoise DEFABNORD, permettant la revalorisation de matériel et de déchets : si le matériel est en bon état, il est « reconditionné » et revendu/prêté. Sinon il est démonté et les composants recyclés. C'est également une démarche en circuit court (entreprise locale pour limiter le transport de marchandise et la pollution associée), et un projet d'économie sociale et solidaire (personnel de l'entreprise en partie en réinsertion professionnelle) ;
- La même démarche est entreprise avec les toners d'imprimantes individuelles par l'entreprise Cobini.

En 2024, plusieurs actions ont été lancées afin de répondre à cette stratégie numérique responsable :

- Mise en veille automatique des ordinateurs après 45 minutes d'inactivité ;
- Veille prolongée nocturne de 22h à 7h, et arrêt forcé des ordinateurs non éteints le week-end ;
- Extinction automatique des copieurs chaque soir à 22h.

La définition de la stratégie numérique responsable et la feuille de route de la Ville de Tourcoing seront présentées par une délibération en 2025. Tourcoing vise comme principaux objectifs de :

- Réduire la consommation énergétique des équipements ;
- Allonger leur durée de vie et favoriser une conception plus durable des services numériques ;
- Promouvoir le recyclage des déchets électroniques et optimiser les infrastructures de stockage des données.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

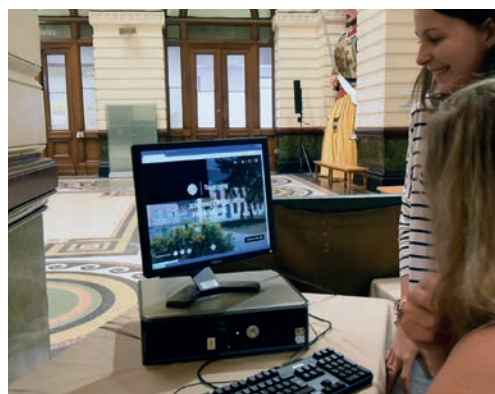
Ce rapport qui présente des actions recensées par la collectivité, est un reflet non exhaustif des mesures et actions mises en place sur le territoire tourquennois. Le développement durable est conforté par la permanence de la volonté municipale d'en faire un cap pour les générations futures.

Le travail sur les orientations de la stratégie « développement durable » de la Ville va être poursuivi en 2025, notamment grâce à plusieurs démarches :

- La mise en œuvre du plan d'actions du label « Territoire engagé transition écologique » de l'Ademe ;
- Le retour des ateliers Défi Familles Zéro Déchet pour les habitants ;
- La poursuite de la mise en œuvre du Plan d'administration durable ;
- La poursuite de la sensibilisation aux enjeux du développement durable pour le grand public et les scolaires, en lien avec nos partenaires de terrain.



Sensibilisation des déchets ménagers dans les écoles



Matériel informatique durable



Opération de broyage par MEL



Atelier Repair Café



Tourcoing

RAPPORT 2025
sur la situation en matière
de **développement durable**

Rapport 2025, année de référence 2024
coordonné et rédigé par la Direction de la vie des habitants,
des quartiers et du développement durable